



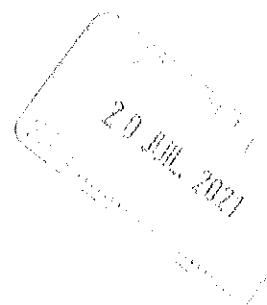
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le directeur central de la sécurité publique

02433

Monsieur Didier LE GAC
Député du Finistère
3ème circonscriptions
Assemblée nationale
126 rue de l'université
75007 PARIS



Paris, le 15 juillet 2021

Monsieur le Député,

Vous m'avez récemment fait savoir que vous aviez appelé l'attention de monsieur le ministre de l'Intérieur sur l'urgence qu'il y avait à réaliser des travaux de sécurisation au sein du commissariat de police de Brest.

Ce sujet est la priorité du nouveau directeur départemental de la sécurité publique qui l'a mis à l'ordre du jour du dialogue de mi-gestion budgétaire, intervenu en juin.

L'hôtel de police de Brest est implanté en centre-ville depuis 1960 dans un immeuble propriété de l'État, une extension ayant été réalisée en 1997.

Le bâtiment d'une surface utile de 3 304 m² héberge plus de 300 policiers et agents.

L'accès au bâtiment se fait pour l'heure par une porte manœuvrable à distance par l'agent d'accueil.

Afin de rehausser la sécurité des lieux, une étude technique a été menée par le SGAMI Ouest, en charge de l'administration de la police.

Le D.D.S.P du Finistère projette également de sécuriser par « carte agent » l'ensemble des accès aux locaux des quatre circonscriptions de sécurité publique du Finistère.

La budgétisation de ces aménagements est en cours de réalisation par le SGAMI Ouest qui sera le maître d'ouvrage de ce dispositif de sécurisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le député, l'expression de ma haute considération.

Jean-Marie SALANOVA